

Fiche d'autorisations 2026-2027

Ce document ne concerne que les familles faisant le choix de passer par le Portail familles. Pour les familles ne souhaitant pas accéder à leur portail, un dossier complet est à remplir (à télécharger sur notre site Internet ou à retirer directement à la structure).

Cette fiche d'autorisations est valable pour l'année scolaire 2026-2027

Je soussigné(e), responsable
de l'enfant m'engage à :

- ☐ Avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs, le respecter et le faire respecter par mon enfant
- ☐ Vérifier les informations de mon dossier sur le portail (fiches adultes et fiches enfants) et d'effectuer les modifications utiles à sa mise à jour.
- ☐ Transmettre à la direction, via mon portail familles :
 - les photocopies des vaccinations du carnet de santé de mon enfant, (si ajout de vaccins)
 - ce présent document (fiche d'autorisations),
 - mon attestation de la CAF, où figure mon quotient familial (si je ne suis pas au quotient familial le plus élevé) , Si vous êtes à 0 merci de fournir également votre avis d'imposition. **A redonner chaque année.**
- ☐ Inscrire mon enfant via le portail familles pour le périscolaire du matin et du soir ainsi que les mercredis et les vacances.
- ☐ Avoir pris connaissance du site Internet de notre association et de la page Facebook :
 - **J'autorise** la publication de photos et/ou vidéos sur le site Internet et la page Facebook de moi et mon enfant.
 - **Je n'autorise pas** la publication de photos et vidéos de ma famille sur ces supports.

Les informations recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre du fonctionnement de l'accueil collectif de mineurs et ne sont pas transmises à des tiers en dehors des obligations réglementaires

- Dans le cadre des activités, les enfants peuvent être amenés à participer à des sorties à pied, en minibus ou en transport collectif. Les responsables légaux autorisent ces déplacements dans le cadre des activités de la structure.
- En cas d'urgence, j'autorise la direction à prendre toutes les mesures nécessaires et à faire appel aux services de secours.

Allergie de mon enfant : Sans viande ☐ sans porc ☐ PAI ☐

Pour rappel :

- Le site Internet : <https://afrejcoordination.wixsite.com/monsie>

- La page Facebook : AFREJ

Pour les nouveaux enfants :

Cocher la case que vous souhaitez :

J'ai déjà une sœur ou un frère qui fréquente la structure (son nom et prénom)

Au périscolaire des matins (à partir de 7h15 jusqu'à 8h20)

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

Au périscolaire du soir (De 16h30 jusqu'à 18h30 maximum)

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

Les mercredis

☐ Demi-journée matin ☐ Demi-journée après-midi ☐ journée complète

Date :

Signature des parents :